

LE TRAIT D'UNION

CHEVINOIS

Mars
2018

N° 52

-Le mot du maire-

Mesdames Messieurs les parents d'élèves.

À bout de souffle, le feuilleton de l'organisation des TAP (Temps d'activité périscolaire) arrive à sa dernière saison.

Rappelons- nous !

- 1) En 2013, la loi Peillon dite « Loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République » signe le retour de la semaine de 4 jours $\frac{1}{2}$ et impose aux communes l'organisation des TAP ainsi que leur financement. Ce dernier point génère la désapprobation de nombreux conseils municipaux dans le contexte de baisse drastique des subventions aux collectivités locales. Le rythme qui consiste à consacrer 5 matinées aux apprentissages fondamentaux est présenté comme le remède contre toutes les difficultés scolaires rencontrées par nos enfants.
- 2) En 2014, les communes s'impliquent mais se confrontent à d'énormes difficultés pour trouver des intervenants pour assurer les TAP en fin de journée. La loi Hamon accepte une dérogation permettant de concentrer le temps dévolu sur une demi- journée. Comme beaucoup d'autres communes, Cheviny choisit le vendredi AM en accord avec les parents et les enseignants.
- 3) En 2017, par décret, M Blanquer permet aux communes de revenir à la semaine de 4 jours si elles ont l'accord du conseil d'école. Beaucoup se précipitent dans cette brèche. Durant l'été, à Cheviny, on installe une salle dédiée aux arts plastiques afin de proposer une activité de qualité animée par une artiste peintre.
- 4) En 2018, il devient obligatoire pour les communes et les conseils d'école de se prononcer sur l'organisation de la semaine. En fait, il s'agit d'un simple avis puisque cette organisation n'est pas une compétence communale. Lors du conseil d'école extraordinaire du 12 décembre 2017, celui-ci se prononce pour le retour à 4 jours, vote conforme au résultat de la consultation préalable des familles. Le maire, perplexe de voir réduit à rien ses efforts financiers ainsi que les nombreuses actions menées avec les enfants et les bénévoles, sollicite le conseil municipal lors du conseil du 30 janvier 2018. Le maintien du rythme actuel est voté à bulletin secret. Les résultats sont communiqués par courrier à l'Inspection d'Académie. En théorie, l'organisation actuelle devrait être conservée.
- 5) Février 2018 : Rebondissement. L'organisation adoptée par Cheviny en 2014 était dérogatoire. C'est le point de détail qui vient tout compliquer. Tout régime dérogatoire nécessite l'accord à la fois du maire et du conseil d'école. On remarque aussi que le retour à 4 jours est lui aussi dérogatoire.
- 6) Décision de l'Inspection académique :

Repoussée au 5 avril 2018.

Richard Chermette

-A TOUT CHOEUR CHEVINOIS-

Après le succès des deux concerts de décembre, fruit d'un travail assidu, d'un enthousiasme général et d'une collaboration avec la Chorale Chant'Cours, notre Chœur rebondit sur de nouveaux projets musicaux.

Notre Chorale participera au **concert du chœur d'hommes VOXBELARUS le dimanche 22 avril, 17 h.à l'église de Chevinay.**

La saison « chantante » sera clôturée par un concert le **vendredi 29 juin à 20 h. toujours à l'église de Chevinay.** Il faut noter que ce moment sera chargé d'émotion puisque ce sera le dernier concert que notre

chef de chœur, Pascal, dirigera après plus de dix ans passés au sein d'A TOUT CHOEUR CHEVINOIS. Nous comptons sur votre présence encourageante.

Pour terminer, les choristes revêtiront des habits d'horticulteur le **samedi 5 mai en matinée** et organiseront une **vente de fleurs.** Ces dernières seront prêtes à rejoindre vos jardins.

Si vous voulez partager quelques notes de musique avec nous, Marie Jo Poncet notre Présidente se fera un plaisir de vous renseigner : 04 74 70 46 90.

-COMITE DES FÊTES-

ALLER TOUJOURS DE L'AVANT

C'est toujours un grand bonheur de voir que les Chevinois et Chevinoises sont présents aux rendez-vous proposés par le Comité des Fêtes ! Notre Loto a réuni cette année encore de nombreuses familles sur deux ou trois générations et c'est ce qui nous fait chaud au cœur car réunir est l'un de nos objectifs premiers. Notre tandem de choc qui avait pour mission de trouver de super lots pour cet événement a fait carton plein, nos fidèles sponsors ont répondu présents et tout le monde est reparti enchanté de ce bel après-midi. Il faut dire que le Comité des Fêtes compte à ce jour une dizaine de membres actifs pour organiser et assurer les manifestations de son calendrier. Une équipe qui regroupe des membres de chacune des associations du village et c'est grâce à ce regroupement que nous avons pu, l'an passé, mutualiser des achats de matériel et des forces vives pour certains événements.

DE BELLES ASSOCIATIONS

En 2017, nous avons joué la carte de la co-organisation et cela a été un véritable succès avec la journée du dimanche 2 octobre. En effet avec les P'tits Loups et la Bibliothèque nous avons proposé, le Vide-Grenier associé au Salon des Ecrivains. Certains ont trouvé l'idée risquée voire en inadéquation... mais nous avons eu raison de tenter l'expérience car nous avons eu des visites qui ont pu profiter aux deux univers. L'école nous a suivis sur ce projet avec l'inscription des classes de CE2, CM1 CM2 au concours de Nouvelles. La décoration de la salle a été réalisée par les enfants inscrits au TAP le vendredi après-midi. Deux animateurs de la MJC ont accepté d'être membres du Jury et l'association Vanille Fresque a réalisé une magnifique affiche. Pouvions-nous rêver mieux ? Non car c'est cette synergie, cet engouement des enfants et des adultes qui nous a permis de dire : « Nous avons bien fait de prendre le

risque ! » Et cette année l'aventure va pouvoir se renouveler le **dimanche 7 octobre** avec comme Parrain et invité d'Honneur Alain Larchier connu pour ses nombreux ouvrages. Les P'tits Loups et l'école sont déjà partie prenante pour l'évènement. Le concours de Nouvelles va donc pouvoir être officiellement lancé et le thème prochainement annoncé. Si vous aussi vous êtes auteur, dessinateur, illustrateur, contactez-nous si vous voulez être présent pour cette nouvelle édition, nous vous transmettrons le dossier de participation.

UNE COURSE FOLLE

Mais avant cet automne nous retrouverons les Chevinois pour deux rendez-vous intergénérationnels à ne pas manquer :

La chasse aux œufs du dimanche 1^{er} avril qui pourrait bien réserver quelques surprises puis « La Grande Fête à tout le Monde » et sa course de caisses à savon le **samedi 26 mai dès 9h30.** Les inscriptions des Folkloriques sont ouvertes. Vous pouvez dès à présent nous transmettre les photos de vos embarcations, nous rejoindre pour être bénévole sur cette folle aventure. Pour se faire prenez contact avec Patrick Jolivet sur notre boîte mail comitedesfetesdechevinay@gmail.com. Nous vous transmettrons toutes les informations, les possibilités d'intégrer nos commissions selon vos centres d'intérêts. Le samedi 26 mai, les festivités débiteront avec la première course à 9h30 pour se terminer tard dans la nuit avec une soirée dansante. Notre village vivra au rythme des courses et de la Fête. Nous vous attendons nombreux pour vivre cette deuxième édition ! Suivez notre actualité sur la page Facebook du Comité des Fêtes de Chevinay

L'équipe du Comité des Fêtes.

Tél Présidente Daphné Micard :06 95 14 39 95 – Tel Secrétaire Patrick Jolivet : 06 16 39 19 11



*A vos calendriers, Chevinois et Chevinoises !
Les bénévoles du Comité des Fêtes vous attendent nombreux.*

- | | |
|----------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Samedi 31 mars : | BIBLIOTHEQUE : Troc de graines dès 9h30 à la bibliothèque |
| Dimanche 1^{er} avril : | COMITE DES FÊTES : chasse aux œufs, de 10h00 à 12h00 |
| Dimanche 8 avril : | CLASSES EN 7 ET 8 : passage du livre d'or fin de matinée salle des associations |
| Lundi 9 avril : | BIBLIOTHEQUE : après-midi jeux à la bibliothèque à 14h00 |
| Dimanche 22 avril: | A TOUT CHŒUR CHEVINOIS concert du chœur d'hommes Vox Bélarusse, église de Chevinais à 17h00 |
| Vendredi 27 avril : | BIBLIOTHEQUE : soirée jeux salle de la passerelle, 20h00 |
| Samedi 5 mai : | CHEV'IN SPORT : atelier créatif fête père et mère, salle de la cantine, 10h00 |
| Samedi 5 mai : | A TOUT CHŒUR CHEVINOIS : matinée vente de fleurs place de la fontaine |
| Dimanche 6 mai : | BIBLIOTHEQUE : randonnée pédestre, départ à 10h00 |
| Mardi 8 mai : | ANCIENS COMBATTANTS : cérémonie au monument aux morts |
| Dimanche 20 mai: | LA GAULE CHEVINOISE : fête de l'étang |
| Samedi 26 mai: | COMITE DES FÊTES : fête à tout le monde, course de caisses à savon |
| Vendredi 1^{er} juin : | BIBLIOTHEQUE : soirée jeux salle de la passerelle, 20h00 |
| Samedi 9 juin : | CLASSES EN 8 : fête des classes |
| Lundi 11 juin : | BIBLIOTHEQUE : après-midi jeux à la bibliothèque à 14h00 |
| Samedi 23 juin : | Semaine de l'environnement : matinée stop à l'ambrosie, de 9h00 à 12h00 rdv à 9h00 devant la mairie |
| Samedi 23 juin : | LES P'TITS LOUPS : kermesse et fête de l'école, après-midi |
| Jeudi 28 juin : | CHEV'IN SPORT : Gala de fin d'année, salle des fêtes, 18h00 (horaire susceptible d'être modifié en fonction du programme) |
| Vendredi 29 juin : | A TOUT CHŒUR CHEVINOIS : concert de fin d'année, église de Chevinais, 20h00 |

-Vous allez avoir 16 ans en 2018-



Chaque jeune est tenu de se soumettre au recensement citoyen dès ses **16 ans**. Le document qui lui est remis est indispensable pour s'inscrire à un examen, à l'auto-école et pour être convoqué à la journée d'appel.

Comment faire ?

Se présenter personnellement en mairie avec une pièce d'identité et le livret de famille.

-Société de Chasse -

«MATINEE BOUDIN SABODET»

Le premier dimanche de Mars, comme à l'accoutumée et ce depuis de très nombreuses années, la société de chasse de Chevinay a organisé une matinée boudin sabodet. Le succès fut au rendez-vous, de nombreuses personnes étant venues goûter notre production locale.

Car tout est fait maison par nos charcutiers chasseurs. La qualité des ingrédients et le savoir-faire font en sorte que les produits fabriqués sont d'excellente qualité. Beaucoup de clients ne s'y

trompent pas et viennent parfois d'assez loin. Nous sommes également particulièrement heureux de voir les Chevinois venir acheter nos produits.

Ce fut une année record : nous avons vendu autour de 260 parts de boudins et 160 sabodets. Nous aurions pu en vendre plus, aussi, nous le promettons à nos clients, l'année prochaine, nous augmenterons légèrement la quantité en conservant la qualité.

Donc rappelez-vous pour l'année prochaine notre matinée boudin sabodet se déroulera le premier dimanche de Mars 2019.

-Les P'tits Loups-

A plus de la moitié de l'année scolaire, nous avons déjà eu le plaisir de partager de chaleureux moments avec les parents et les enfants !

La journée de Noël a été un succès. Les enfants ont apprécié ce moment passé à l'Ilo Café. Spectacle, repas puis moment de détente et de relaxation avec une initiation au Qi Gong.

Une action de solidarité a aussi été organisée en fin d'année au profit du Chaudron du Cœur. Les élèves se sont mobilisés pour fournir des denrées alimentaires et des articles d'hygiène.

En janvier, nous célébrons la nouvelle année autour de la traditionnelle Galette des Rois. La formule de ce rendez-vous devrait d'ailleurs évoluer. L'équipe des P'tits Loups y travaille.

L'habituel défilé du Carnaval a eu lieu le Samedi 10 Mars. Au programme : ateliers maquillage, défilé en musique, nombreux costumes colorés et jeux en bois. Sans oublier les gourmandises variées proposées à la buvette, grâce au concours des parents (merci à eux / elles !).

Les démarches pour le « week-end découverte » organisé avec la MJC de Saint Pierre La Palud pour les élèves CE2, CM1 et CM2 sont en cours et se précisent ! Une réunion spécifique a été programmée afin d'informer les familles de son déroulement et de répondre à leurs questions éventuelles. Une tombola bat son plein actuellement au sein de l'école afin d'apporter une aide financière complémentaire et sensibiliser les enfants à la valeur (monétaire, cette fois) de ce beau projet.

Prochains rendez-vous prévus : **la kermesse, le 23 juin et le vide-grenier, le 7 octobre.**



Chev'in sport

L'année 2018 sera encore bien remplie pour l'association sportive de Chevinay. Les cours ont toujours autant de succès ! Et de nombreux projets estampillés Chev'in Sport sont en cours.

Voici les principales dates à retenir :

- **Le 5 mai 2018** : les enfants pourront participer à un nouvel atelier créatif pour la fête des mères et des pères,
- **Courant mai/juin 2018** : un panier de légumes bio et local vous sera proposé,
- **Le 28 juin 2018** : notre fidèle gala de fin d'année

De plus, pour pouvoir organiser nos futures activités, nous allons prochainement mettre en place un petit sondage afin de connaître vos préférences ! Nous

vous remercions de bien vouloir accueillir favorablement nos questions et nous faire parvenir vos réponses. Cela nous aidera beaucoup pour vous faire de nouvelles propositions.

Revenons maintenant sur les activités déjà passées... Les ateliers créatifs sont toujours autant convoités : les calendriers de l'Avent ont eu un vif succès. De plus, notre coach Caroline a proposé un cours spécial de 2 heures associant gym et loisirs créatifs pendant les vacances d'hiver. Les enfants ont préparé une belle surprise à leurs parents pour la Saint Valentin ! Enfin, le 14 janvier 2018, nos petits chevinois ont été très heureux de participer à une compétition de gym et ont rapporté médailles et coupes à Chev'in Sport.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse mail chevinsport69@gmail.com.

-L'ambroisie, sauvage, envahissante et allergisante -

Le constat en Rhône-Alpes, d'après les diverses études épidémiologiques réalisées par le Careps, indique une proportion de 6 à 12% de personnes allergiques au pollen d'ambroisie. Trois secteurs géographiques sont particulièrement touchés : le Nord-Isère, le Sud-Est de Lyon et le couloir rhodanien.

L'association Stop Ambroisie estime entre 35.000 et 40.000 ha la surface contaminée dans notre région.

Cette année, dans le cadre des semaines de l'environnement, nous nous **retrouverons le 23 juin à partir de 9h00, parking de la mairie**, pour une opération d'arrachage de cette plante invasive sur notre commune. Nous vous attendons nombreux.



-Participer à la propreté du village...-

Nos amis les chiens se promènent avec ou sans leur maître dans notre village. Certaines voies sont régulièrement jonchées de déjections et plus particulièrement aux environs de l'église et du clos Martinon. Nous comptons sur votre vigilance pour ramasser les déjections.



-Bibliothèque -

La bibliothèque ouvre au public le jeudi de 16 h à 18 h et le samedi de 10 h à 12 h.

Pourquoi adhérer à l'association ? Un an de lecture pour 10 euros pour toute la famille.

La bibliothèque propose le **prêt de livres**. Même si nous n'avons pas les derniers sortis en librairie, vous trouverez un bon choix de livres, grâce à la Médiathèque Départementale.

Animation scolaire : Les classes viennent le mercredi matin, toutes les 3 semaines pour les élèves du primaire qui peuvent emprunter un livre. Et une fois par mois les petits de la maternelle écoutent l'histoire racontée par Monique.

La bibliothèque **diffuse les informations** culturelles et touristiques de la région ainsi que le programme de cinéma. Vous pouvez trouver aussi des itinéraires de randonnée.

Deux rencontres mensuelles de **jeux de société :**

- un lundi par mois à partir de 14 h à la bibliothèque. Les prochaines dates seront : les 9 avril et 11 juin.

- un vendredi par mois à partir de 20h à « La Passerelle » local où est basé l'association « Le cercle amical ». Une trentaine de jeux est mise à disposition et chacun peut amener le ou les jeux qu'il a envie de partager. Grâce à nos spécialistes des jeux, les règles vous sont expliquées ce qui facilite la mise en route. C'est l'occasion de découvrir de nouveaux jeux car ceux proposés ne se limitent pas au Monopoly ou Scrabble mais permettent de découvrir des jeux de stratégies ou d'ambiances tout en passant une soirée conviviale. Pour participer il suffit de payer la cotisation de la bibliothèque s'élevant à 10euros pour l'année et par famille.

Les prochaines dates sont vendredi 27 avril et vendredi 1 juin à partir de 20h00. Pour tous renseignements, la référente bibliothèque de cette soirée est Sandrine Thomas.

Le 31 mars à la bibliothèque à partir de 9 h 30 : nous vous proposons **un troc de graines**, de plants, de boutures, des échanges de revues de jardinage, des astuces et conseils. Si vous n'avez rien à troquer, vous êtes aussi les bienvenus. Le but est de tisser du lien social, sans échange d'argent. **Nous randonnerons le dimanche 6 mai**..Des renseignements ultérieurs seront communiqués par voie d'affichage. Nous recherchons pour **une exposition** en commémoration du centenaire de l'armistice de 1918, des photos, cartes postales, dessins, caricatures sur le thème de la guerre et de l'armistice.

[Nous demandons aux lecteurs de bien vouloir rendre les livres dans un délai raisonnable. Une boîte retour est à leur disposition en dehors des heures d'ouverture de la bibliothèque. Certains livres de la Médiathèque Départementale sont perdus et devront être remplacés par l'association. Merci donc de bien vouloir vérifier s'il ne vous reste pas des livres...](#)

MERCI AUX ENFANTS DE L'ECOLE POUR LEURS BEAUX DESSINS



Photos 1 - belle réalisation de Samuel sur les fables de la Fontaine



Photos 2 - fables de la Fontaine par les CP-CE1

-Voici le printemps joli !!!.... Mais....-



Chevinay sort de sa léthargie hivernale et renoue avec la nature. Pour nous aider à vivre agréablement ce printemps, voici quelques rappels.

...Ça pique et ça gratte.

La chenille processionnaire du pin (Thaumetopoea pityocampa).

Qui est-elle ?

Comme les autres chenilles, elle fait surtout parler d'elle avant de devenir adulte.

Adulte elle devient un papillon de 35 à 40 mm. Elle écloit durant l'été, en juin et septembre, selon le climat. Elle pond ses œufs et les dépose en rangées parallèles. Comme elles vivent en colonie, c'est par paquets qu'on les retrouve sur les diverses sortes de pin, de sapin et en second choix sur les cèdres. L'éclosion a lieu cinq ou six semaines après la ponte. Les larves muent cinq fois ce qui les fera grandir de quelques millimètres, à l'éclosion, à quatre centimètres.

Dès leur éclosion, les chenilles commencent à dévorer les aiguilles et à tisser des nids de soie dans lesquels elles restent cachées pour s'alimenter.



Quand elles changent de nid elles se déplacent en procession en gardant contact entre elles.



Au printemps (mars-avril), toutes les chenilles d'un même cocon vont s'enfouir dans le sol. Après quelques mois, elles se transforment en papillons.

Cette chenille n'est pas très dangereuse pour l'arbre, mais elle l'est pour l'homme et divers animaux comme le chien. Sur son dos, elle a des mini poils qui sont autant de mini dards empoisonnés qui sont projetés quand elle se sent en danger et se brisent sur la peau (mains, cou, visage...) en provoquant d'importantes réactions allergiques. Les chiens sont souvent atteints à la langue dont la partie atteinte se sclérose et tombe. S'il est atteint dans la gorge, il peut étouffer.

Comment lutter ?

Ennemis naturels : Mésange, coucou. Mais on n'a pas toujours un coucou chez soi, ni une mésange !

Comment se protéger ?

- Mécaniquement : pour les surfaces réduites : brûler le nid avec un chalumeau en veillant à se protéger la peau et surtout les yeux
- Piéger les chenilles. Voir dans les magasins spécialisés. Piéger les mâles avec des hormones sexuelles de synthèse.
- Lutte biologique : pulvérisation de bios toxines sur les aiguilles de pins.

Comme pour d'autres parasites, il est impératif d'agir dès l'apparition d'un nid sur les branches.

Pour s'y être pris trop tard, certains ont dû couper l'arbre infesté.

...Ça enfume....



L'arrêté préfectoral du 20 décembre 2013 interdit de faire du feu quelle que soit sa nature, bois, végétaux verts ou morts, déchets... Seuls les agriculteurs ne sont pas concernés. Si une charpente est attaquée par des parasites, elle pourra être brûlée avec la permission explicite du maire.

Brûler 50 kg de végétaux émet autant de particules qu'une voiture à moteur diesel récent qui parcourt 13 000 km ou 14 000 km pour une voiture essence récente.

En comparaison avec un trajet de 20 km pour se rendre à la déchèterie, ces 50 kg de déchets produisent :

1 à 35 fois plus d'azote

10 à 400 fois plus de dioxyde

7 à 700 fois plus de monoxyde de carbone

7 à 1350 fois plus de benzène

...Pelouse et voisinage.



L'article **R. 1334-31** du code de la santé publique précise que vous pouvez tondre, tronçonner, forger...

- Tous les jours ouvrables : de 8h30 à 19h.
- Le samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h.
- Le dimanche et les jours fériés : de 10h à 12h uniquement.

-Stationnement. Ça coince !-

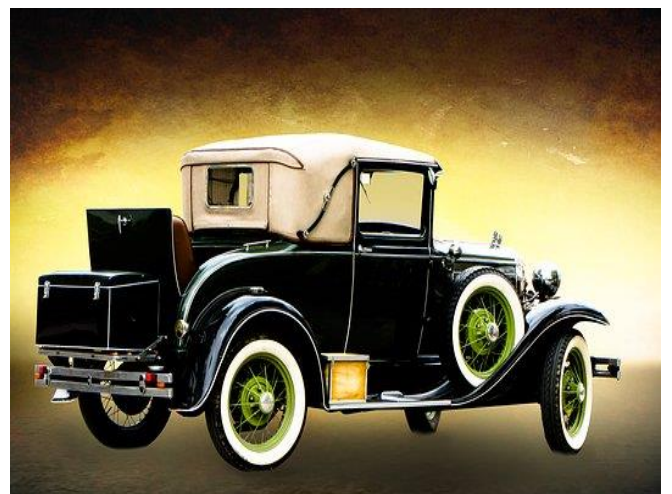


La commune a préféré faire appel au civisme des Chevinois que de financer

une participation à une équipe intercommunale de police.

Par souci du bien commun, chacun d'entre nous est appelé à respecter les règles de stationnement prévues sur la commune. Elles ont fait l'objet de réflexion et d'études avant leur mise en application.

Mieux vaut prévenir que guérir.



-Rappel sur les bons gestes du tri-



DANS MA POUBELLE NOIRE :

JE PEUX METTRE tous les déchets qui ne peuvent pas être recyclés :

Pots de yaourts, emballages non recyclable, restes alimentaires, articles d'hygiène, mouchoirs...

Petit rappel :

Sur le parking du cimetière se trouve :

- une benne à verre ou je peux mettre bouteilles et flacons en verre, pot de yaourt en verre et pots de confiture.



Je ne peux pas mettre : verre de table, faïence, vaisselle, porcelaine qui doivent être déposés dans ma poubelle noire. J'emmène à la déchèterie, mes ampoules et tubes fluorescents, vitres ou miroirs brisés.

- une benne à vêtements



DANS MA POUBELLE JAUNE

CE QUE JE PEUX METTRE :

Bouteilles et flacons en plastique, emballages en métal Avec leurs bouchons plastiques :

Boissons, huiles végétales, hygiène, javel, lessive, cubitainers à vin...Conserves, aérosols, canettes, barquettes aluminium ménagers...

Tous les papiers emballages en carton et briques alimentaires

Journaux, magazines, publicités, enveloppes (fenêtre ou non), papiers, catalogues, annuaires, lettres, livres, cahiers (avec ou sans spirale)...Boîtes à œufs en carton, cartons de pizza, boîtes de gâteaux...

CE QUE JE NE PEUX PAS METTRE

Textiles, emballages en bois (boîte de camembert, caquettes,...), pots de yaourt, barquettes, gros cartons marrons et boîtes plastiques à viennoiseries, polystyrène, restes alimentaires, mobilier plastique, poterie, films étirables et verre.

INFO COLLECTE AMIANTE :



Deux collectes de déchets d'amiante auront lieu sur le site de la déchèterie de Courzieu et de Fleurieux sur l'Arbresle. Une inscription préalable est obligatoire. Vous trouverez joint à ce trait d'union le bulletin d'inscription à retourner à la CCPA.

-Une chevinoise au Cambodge-

Bonjour à tous,

Je m'appelle Gaëlle Engeldinger. Je suis actuellement en 2ème année de formation d'infirmière au Vinatier à Bron. Dans le cadre de nos études, deux amies de promotion et moi-même avons monté un projet de stage humanitaire. Il s'agit d'un stage rentrant dans notre formation qui a lieu du 19/03 au 21/04 2018 et a pour particularité de se dérouler au sein de l'hôpital de Sihanoukville, ville cambodgienne.

Cette expérience nous enrichira tant professionnellement qu'humainement. Il nous offrira une nouvelle vision du soin au sein d'un pays ne disposant pas des mêmes moyens ni du même système de santé que celui que nous connaissons en France. De plus, il nous permettra d'avoir une autre approche du soin d'un point de vue culturel. L'ancienne colonie française qu'est le Cambodge est en effet un pays bouddhiste à 90%.

Nous partons avec l'Association Missions Stages créée à Paris en 1997. Cette association permet à des étudiants du paramédical de réaliser des stages au Vietnam et au Cambodge en s'occupant de trouver les

lieux de stage et l'hébergement des étudiants.

J'écris cet article dans le but de vous partager notre projet. Jusqu'au mois de mars, nous avons mis en place différentes actions à Lyon type brocante etc... afin de financer une partie de notre projet (vaccins, visas, billets d'avion, association...). Par ailleurs, au retour de notre voyage, je vous partagerai quelques photos et vous écrirai un retour sur cette expérience. Nous avons également mis à disposition une cagnotte sur le site leetchi.fr : <https://www.leetchi.com/c/camodge-laurane-gaelle-fannie>

Les dons récoltés au-delà de l'aide nécessaire pour le financement de notre voyage seront reversés à l'association.

Je vous invite à suivre notre page facebook "Stage infirmier Cambodge 2018" sur laquelle vous pouvez actuellement suivre notre voyage et consulter le site de l'AMS pour plus d'informations : <http://www.stage-infirmier.org/stage-infirmier>

Bonne journée, Gaëlle.

-Un commerce à Chevinay ! -



Comme annoncé lors de la réunion publique du samedi 3 mars, l'équipe municipale souhaite associer les Chevinois à la réalisation d'une étude d'opportunité afin de définir si un projet est réalisable et viable sur Chevinay.

Pour ce faire, une commission doit être créée. Sa mission première sera de formuler une feuille de route regroupant toutes les conditions nécessaires à la

concrétisation du projet et de répondre à toutes les questions qu'elle pose. Il s'agit de fournir un travail d'équipe dont les conclusions devront être précises et transparentes et remises en juin 2019. Un an d'étude nous semble nécessaire.

Vous êtes intéressé ! Merci de vous faire connaître en mairie d'ici le 30 avril. Je compte sur vous !

Richard Chermette

-Location de matériels par le comité des fêtes -

Le comité des fêtes vous propose la location de matériels (vaisselle et tables) pour l'organisation de vos fêtes familiales.

Vous trouverez ci-après la convention de location et nos tarifs. Cette liste reprend le matériel existant à ce jour et sera complétée par quelques nouveaux articles dans les semaines à venir.

Réservation auprès du comité des fêtes

Par courrier, en mairie

Par courriel à comitedesfeteschevinay@gmail.com

Par téléphone au : 06 67 82 54 46



COMITE DES FETES DE CHEVINAY 69210 CHEVINAY

CONVENTION DE MISE A DISPOSTION DE MATERIEL

Le Comité des Fêtes de CHEVINAY met à votre disposition du matériel pour votre manifestation.

Pour une bonne organisation, nous vous demandons de :

- Prévoir le personnel nécessaire, pour charger le matériel,
- Anticiper les réservations : pas de réservation de dernière minute,
- Respecter les horaires définis préalablement,
- Rendre le matériel propre et en bon état,
- Prévenir de la casse éventuelle,
- Règlement à l'enlèvement à l'ordre du Comité des Fêtes de Chevinay,
- Contrôler le matériel au départ et au retour,
- Fournir un chèque de caution de 50 € à l'enlèvement du matériel,
- La vaisselle cassée ou manquante sera facturée à l'unité

Merci de votre compréhension.

Le Comité des Fêtes

Date de la manifestation _____

Emprunteur (association ou particulier) _____

Représentée par _____ Tél : _____

Date enlèvement : _____ Date retour : _____

Signature de l'emprunteur, précédée de la mention « Lu et approuvé »

Cachet du comité des fêtes

Fait en deux exemplaires



Emprunteur



Comité des fêtes

TSVP



COMITE DES FETES DE CHEVINAY

comitedesfeteschevinay@gmail.com

VAISSELLE

Désignation	Qté disponible	Qté empruntée	Qté rendue	Prix unitaire	Total
1 lot de 50 couverts comprenant : 50 assiettes plates arcopal 50 assiettes creuses arcopal 50 verres à vin 50 fourchettes, couteaux, cuillères	1			10 €	
ou 1 lot de 100 couverts comprenant : 100 assiettes plates arcopal 100 assiettes creuses arcopal 100 verres à vin 100 fourchettes, couteaux, cuillères	1			15 €	
Flûtes à champagne le lot de 50	2			5 €	
Petits verres Duralex le lot de 50	2			2.5 €	
Accessoires le lot comprenant :					
- saladier	12			0.5 €	
- Pots à eau	12			0.5 €	
- Carafes à vin	9			0.5 €	
- Corbeille à pain en métal	11			0.5 €	

Prix total

Le matériel doit être rendu propre sec et rangé dans les emballages fournis.

Les lots de vaisselle ne sont pas divisibles

TABLES

Désignation	Qté disponible	Qté empruntée	Qté rendue	Prix unitaire	Total
Plateau + tréteaux	20			2,50 €	